

l'homme, indépendamment de la secte à laquelle il appartiendra.

..

Sir John n'avait qu'à rivaliser de fanatisme avec Georges Brown, et dès 1856 il eut pu devenir aussi populaire que l'a été son terrible antagoniste.

Il ne le voulut pas : il préféra rester fidèle aux Canadiens-Français et perdre même, à cause de cela, ainsi que nous venons de le voir, le support de la majorité des députés de sa province.

Voilà un fait que l'on ne remarque pas assez, et que M. Trudel a tout à fait oublié, pour ne se souvenir que de ses désirs ambitieux et de ses déceptions personnelles.

Politique à courte vue, M. Trudel ne voit pas en deça ni au delà de sa prétentieuse individualité.

VI

En 1857 vint la codification de nos lois qui fut l'œuvre de Cartier et contribua puissamment à l'extension de l'influence française sur les cantons de l'Est, puisque notre jurisprudence française y fut rendue obligatoire.

Qui aida Cartier dans cette grande œuvre ? Sir John A. MacDonald, le francophobe de M. Trudel ! Et si aujourd'hui nos lois prévalent par toute la Province et consacrent l'existence incontestée de certains de nos droits les plus importants, comme celui de la dîme au clergé catholique,—dîme

à laquelle M. Trudel doit ses plus beaux succès de carottage, la fondation et le maintien de l'*Etendard*,—nous le devons en grande partie au terrible orangiste pour lequel on a tant de rigneurs depuis 1885 surtout.

VII

En 1857, qui a combattu l'existence légale des communautés religieuses du Haut-Canada, entr'autres celle des sœurs de Notre-Dame-de-Lorette, à Toronto ?

Toujours Brown et McKenzie avec le *Globe* comme truchement. Malheureusement, plus d'un libéral français aidait ces fanatiques dans leur action désastreuse pour la religion catholique. MM. Rapiu, Turcotte et Dorion, les ancêtres politiques de MM. Laurier, Mercier et Trudel, étaient du nombre.

« Quelques députés mirent à nu leurs haines contre le catholicisme. M. Brown déclara qu'il était de la dernière imprudence d'établir dans la province des couvents et des monastères, et de leur laisser le pouvoir d'acquérir des immenables : ces institutions, disait-il, ne vont nullement au génie et aux mœurs du peuple du Haut-Canada. M. W.-Lyon Mackenzie voulut restreindre l'action de l'Eglise catholique dans les limites les plus étroites possibles, comme une chose redoutable aux libertés populaires ; l'histoire, dit-il, prouve qu'elle est essentiellement intolérante »